Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE

Financement de l'action pour le climat

En tant que banque de l'Union européenne (UE), la Banque européenne d'investissement (BEI) a inscrit l'action en faveur du climat au premier rang de ses priorités. Elle est déterminée à investir au moins 25 % de son portefeuille de prêts dans la croissance à faible intensité de carbone et à l'épreuve des changements climatiques. Les financements qu'elle octroie soutiennent des projets durables dans plus de 160 pays et servent de catalyseur pour mobiliser des capitaux privés en faveur de l'action pour le climat, en encourageant d'autres investisseurs à s'associer à son investissement à long terme.

Prêts à l'appui de l'action pour le climat au cours des cinq dernières années (2010-2014)

Plus de 90 Mrd EUR

Contribution décisive des prêts de la BEI en 2014 :

545 millions de voyageurs supplémentaires dans les transports publics sur une année

27 millions de personnes bénéficiant d'un approvisionnement en eau potable plus fiable et plus résistant

3 000 GWh d'économies d'énergie

12 000 GWh d'électricité produite sur une année à partir de sources renouvelables, pour plus d' **1 million de foyers**

Répartition

19,1 Mrd EUR pour le financement de l'action en faveur du climat en 2014

- 7,6 Mrd EUR — Transports durables
- 5,9 Mrd EUR — Énergies renouvelables
- 2,6 Mrd EUR — Recherche et innovation
- 2,3 Mrd EUR — Efficacité énergétique
- 400 Mio EUR — Adaptation aux effets des changements climatiques
- 300 Mio EUR — Eau et assainissement, gaz à effet de serre autres que le dioxyde de carbone

La stratégie de la BEI dans le domaine de l'action pour le climat

La Banque adopte une stratégie intégrée qui tient compte des interactions complexes entre les infrastructures, les humains et les éléments naturels, ainsi que de leurs complémentarités stratégiques. Elle prend en considération l'action pour le climat dans toutes les méthodes et procédures qu'elle met en œuvre pour évaluer et suivre l'ensemble de ses projets d'investissement. C'est ce qu'elle appelle l'intégration des questions climatiques.

L'ensemble des activités de la BEI en faveur de l'action pour le climat contribuent à la réalisation des objectifs de la politique climatique de l'UE et s'inscrivent dans le cadre de la Déclaration de la Banque sur l'action en faveur du climat qui définit sa stratégie et ses objectifs spécifiques.

C'est sur cette base qu'a été lancée, en 2015, une consultation publique sur la façon dont la BEI appuie l'action en faveur du climat. Le dossier de consultation décrit les pratiques actuelles et propose une série de questions ouvertes pour structurer les réponses données en retour par le public. Cette consultation s'inscrit dans le cadre d'une étude plus large sur l'action en faveur du climat visant à cerner l'approche de la Banque en la matière afin de formuler des orientations et des priorités stratégiques pour l'avenir.

Financement transparent de l'action en faveur du climat

La BEI axe largement son activité sur le financement climatique pour catalyser des investissements privés et mobiliser des fonds publics. À cette fin, elle a conçu un système particulièrement solide qui signale et suit clairement ses opérations de financement pour le climat. En 2014, la Banque a dirigé avec succès les travaux des BMD concernant la méthodologie, la collecte de données et l'établissement de rapports à cet égard. En tant que chef de file du groupe des BMD, la BEI a en outre publié le Rapport conjoint 2013 des BMD relatif au financement de l'action en faveur du climat.

Nouer des partenariats stratégiques dans le domaine de l'action pour le climat

La BEI collabore avec des entreprises, des cercles de réflexion, des organismes à but non lucratif, des collectivités publiques et d'autres institutions financières internationales. Elle cofinance, par exemple, des projets visant l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, ainsi que d'autres projets ayant trait au climat. Elle travaille en étroite collaboration avec les autres banques multilatérales de développement (BMD) et les membres de l'International Development Finance Club sur l'harmonisation des concepts et des méthodes. La BEI est également membre du groupe de travail des institutions financières européennes chargé de l'adaptation aux changements climatiques et elle est partie prenante de la Coalition pour le climat et l'air pur pour réduire les polluants atmosphériques de courte durée de vie, ainsi que de l'initiative Obligations climatiques.

3 millions de tonnes d'émissions de CO_2 évitées par an, ce qui équivaut au retrait de 1,5 million de voitures de la circulation routière.

Empreinte carbone

La BEI a mis au point une méthodologie de calcul de l'empreinte carbone pour mesurer, en valeur absolue, les émissions de gaz à effet de serre générées par les projets qu'elle finance dans tous les secteurs et pour mettre en regard les autres options possibles (par l'estimation des émissions en valeur relative ou nette).

La BEI s'est également engagée à réduire autant que possible sa propre empreinte carbone dans le cadre de ses objectifs en matière de responsabilité d'entreprise. Grâce aux importantes réductions obtenues, elle compense désormais ses émissions résiduelles sur une base annuelle.

Les instruments de financement de la BEI

Les instruments de financement classiques de la BEI sont les prêts à moyen ou long terme, assortis de taux d'intérêt fixes ou variables, libellés en euros ou dans d'autres monnaies. La BEI finance des projets d'envergure au moyen de prêts directs et soutient indirectement les projets de petite dimension en accordant des lignes de crédit à des banques locales ou à d'autres intermédiaires.

La Banque offre la possibilité de combiner ses financements avec des aides non remboursables de l'UE, en fonction du périmètre et de la définition du projet.

Forte de plus de cinquante années d'expérience et de savoir-faire, la BEI propose, en complément de son activité de prêt classique, des instruments de financement innovants :

- les fonds multitranches à plusieurs niveaux de risque, qui permettent l'émission directe de tranches d'actions et autres titres de participation afin de proposer aux investisseurs différents profils de risque et de rendement ;
- les fonds de participation sont destinés à combler des lacunes du marché et à défricher de nouveaux domaines, en particulier pour ce qui concerne les services environnementaux ;
- les initiatives telles que le Mécanisme de financement du capital naturel et l'Instrument de financement privé pour l'efficacité énergétique ;
- les activités sur les marchés des capitaux, à l'instar de l'initiative « Emprunts obligataires » et des obligations climatiquement responsables.

Pour de plus amples informations à ce sujet, prière de consulter la brochure *Des instruments innovants pour le financement climatique*, accessible sur le site web de la BEI.

Les financements de la BEI : bien plus que des prêts

Les opérations de financement sont soutenues par les équipes internes spécialisées de la BEI, qui apportent le savoir-faire nécessaire à la mise au point de projets durables et à l'épreuve des changements climatiques. La Banque propose des services de conseil reposant sur le partage d'un vaste savoir-faire technique et financier à l'appui de projets dans des régions moins favorisées ou souffrant d'un cadre institutionnel faible. À titre d'exemple, l'instrument ELENA (European Local Energy Assistance – Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux), qui est géré par la BEI et financé par la Commission, fournit des subventions d'assistance technique aux collectivités locales et régionales pour la préparation de programmes d'investissement dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Depuis 2007, les obligations climatiquement responsables ont permis de lever l'équivalent de plus de

8 Mrd EUR

dans dix monnaies.

Dialoguer avec les investisseurs institutionnels

La BEI, qui figure parmi les émetteurs d'obligations vertes les plus importants et les plus réguliers, cherche à dialoguer avec les investisseurs institutionnels et les petits investisseurs. Avec ses obligations climatiquement responsables (OCR), la Banque lève des fonds auprès des investisseurs en titres à revenu fixe ; les produits de ces émissions d'OCR sont réservés au décaissement de prêts pour des projets admissibles dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. En acquérant des obligations climatiquement responsables, les investisseurs ont ainsi la possibilité de contribuer à l'action de la BEI pour le climat tout en profitant de l'excellente signature de la Banque en tant qu'émetteur.

Vers un approvisionnement sûr en eau et en énergie

La stratégie intégrée de la BEI vise à garantir un développement durable des ressources énergétiques et hydriques, ainsi qu'une prestation et une consommation rationnelles des services relatifs à l'énergie et à l'eau.

16,9 Mrd EUR

à l'appui de projets dans le domaine de l'eau au cours des cinq dernières années (2010-2014)

Sont également prises en considération la question de l'eau dans les projets ayant trait au secteur de l'énergie (par exemple, la consommation d'eau dans le développement des énergies renouvelables de manière à tenir compte de la disponibilité de l'eau, de son coût et de l'efficacité de son utilisation) et la question de l'énergie dans les projets relevant du secteur de l'eau (par exemple, la consommation d'énergie dans la production, le traitement et le pompage de l'eau).

La BEI, en tant que premier bailleur de fonds au monde pour le secteur de l'eau, appuie l'ensemble du cycle de l'eau : développement et gestion des ressources hydriques, approvisionnement en eau potable, assainissement et gestion des eaux usées et des boues (y compris leur réutilisation et la récupération des nutriments), mais aussi gestion des risques d'inondation et de sécheresse et, plus généralement, amélioration de la résistance face aux grands risques climatiques en rapport avec l'eau.

Les économies d'eau et la réduction des déperditions contribuent également à l'efficacité énergétique. Par ailleurs, une affectation efficace, qui repose sur la prise en considération de l'ensemble des besoins des consommateurs finals, constitue une pierre angulaire de la sûreté hydrique, énergétique et alimentaire.

Renforcement de la sûreté de l'approvisionnement en eau en Italie

La BEI a prêté 88 millions d'EUR au concessionnaire public Veneto Acque Spa pour renforcer la résistance du réseau de distribution d'eau aux effets des changements climatiques dont souffre de plus en plus le nord de l'Italie. Grâce à ce projet, 600 000 habitants et 400 000 résidents saisonniers de la Vénétie centrale bénéficieront d'un approvisionnement en eau plus sûr. La nouvelle infrastructure distribuera quelque 30 millions de mètres cubes par an, avec à la clé d'importantes économies d'énergie et une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Plus de

36 Mrd EUR

dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au cours des cinq dernières années (2010-2014)

Dans le domaine de l'énergie durable, la BEI soutient des technologies parvenues à maturité comme les parcs éoliens terrestres, la production hydroélectrique et géothermique ou encore la production d'énergie à partir de la biomasse solide, mais aussi le développement des technologies en phase de démarrage ou d'évolution, telles que l'énergie solaire, l'éolien en mer, l'énergie photovoltaïque, l'énergie héliothermique à concentration et les biocarburants de deuxième génération. La BEI est le premier bailleur de fonds de l'énergie éolienne dans l'Union européenne, en particulier en ce qui concerne les parcs éoliens terrestres et marins.

L'efficacité énergétique est le moyen le plus économique et le plus efficace de réduire les émissions et d'améliorer la sûreté de l'approvisionnement en énergie. Les projets financés portent généralement sur la rénovation et l'extension d'équipements et de services sociaux et urbains existants – notamment les installations liées au secteur de l'eau et les services collectifs d'assainissement.

Appui à la construction du plus grand parc éolien d'Afrique subsaharienne

La BEI finance la construction du parc éolien du lac Turkana, qui devrait couvrir environ 20 % des besoins en électricité du Kenya et fournir au réseau national 300 MW d'électricité d'origine éolienne, fiable et à faible coût.

Pari sur les transports à faible intensité de carbone

La BEI s'efforce de cibler les moyens les plus performants, les plus économiques et les plus durables de satisfaire la demande de transport. Lorsqu'elle finance des projets qui favorisent l'abandon de la voiture particulière au profit des transports collectifs, la BEI permet aussi de lutter contre les changements climatiques en améliorant l'efficacité énergétique et en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Conformément à la politique de l'UE, la Banque investit en priorité dans les projets ferroviaires et de navigation intérieure et maritime à courte distance, qui sont par nature les plus prometteurs du point de vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre par unité de transport. C'est également le cas pour les transports publics urbains.

Dans le cadre de l'initiative JESSICA (Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas – Soutien européen conjoint à l'investissement durable dans les zones urbaines), la BEI aide les autorités nationales et régionales à investir dans des projets d'aménagement urbain, au moyen de prises de participation, de prêts et de garanties, les ressources mises à leur disposition au titre des Fonds structurels et d'investissement européens. Au Royaume-Uni, le North West Evergreen Fund est un exemple de projet créé au titre de JESSICA. Ce fonds de développement urbain investit dans la dépollution de friches industrielles et dans la création et la rénovation de surfaces utiles en vue de créer des emplois.

La BEI gère également l'initiative JASPERS (Joint Assistance to Support Projects in European Regions – Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes), cofinancée par la Commission, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la banque de développement allemande KfW. JASPERS vise à promouvoir une utilisation efficace des Fonds structurels de l'UE en offrant son savoir-faire technique à toutes les étapes du cycle d'un projet.

Une plateforme de réseautage complète le dispositif JASPERS dans le but de mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités, de diffusion des connaissances et d'échange des meilleures pratiques entre les parties prenantes dans les domaines d'intervention de JASPERS.

Plus de 35 Mrd EUR pour les projets de transport à faible intensité de carbone au cours des cinq dernières années (2010-2014)

À pleins gaz vers un transport maritime durable entre la Norvège et le Danemark

Deux nouveaux transbordeurs de croisière fonctionnant au GNL proposent désormais un moyen efficace et respectueux de l'environnement pour voyager entre la Norvège et le Danemark, grâce à un prêt de 124 millions d'EUR de la BEI pour l'expansion de Fjord Line. L'utilisation d'une technologie propre réduira nettement les émissions nocives générées par ces navires de 3 900 tonnes et 170 mètres de long. Les émissions de CO_2 seront ainsi réduites de 23 % par rapport à l'utilisation de moteurs marins classiques fonctionnant au fioul lourd. S'agissant des autres polluants, les chiffres sont tout aussi impressionnants puisque la réduction des oxydes de soufre et des particules atteindra 100 % et celle des oxydes d'azote, 90 %.

Une croissance économique plus verte

La foresterie et l'agriculture sont au cœur des priorités de la BEI dans les initiatives qu'elle déploie en faveur des paysages durables, de la croissance économique et de l'emploi dans les zones rurales ainsi que de la disponibilité de diverses ressources renouvelables clés.

La foresterie contribue à de nombreuses politiques de l'UE – développement rural, énergies renouvelables, coopération au développement, protection de la biodiversité et atténuation des changements climatiques, pour ne citer qu'elles. Les forêts jouent un rôle important pour préserver la santé des sols, réduire leur érosion et atténuer les risques d'inondation. Elles constituent en outre d'importants réservoirs de carbone, mais aussi, à mesure de leur croissance, des pièges à carbone.

La BEI apporte un soutien à tous les stades de la chaîne de valeur de la foresterie : boisement, reboisement, réhabilitation et protection des forêts, transformation du bois, fonds spécialisés dans le secteur forestier et programme REDD+ (Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts).

Elle appuie la stratégie forestière et le Plan d'action de l'UE en faveur des forêts, qui définissent la politique forestière de l'UE, ainsi que l'initiative sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux ayant pour objectif de lutter contre l'exploitation illégale des forêts et de renforcer la traçabilité du bois.

La Banque n'intervient pas dans les activités de conversion des forêts naturelles en plantations ou d'exploitation commerciale des forêts primaires tropicales et subtropicales.

Plus de **4,2 Mrd** EUR à l'appui de projets forestiers au cours des cinq dernières années (2010-2014)

Jeter des semences d'avenir en Slovaquie

La BEI va mettre 120 millions d'EUR à disposition pour la régénération de 300 000 hectares de forêts endommagées par des tempêtes, des invasions d'organismes nuisibles et des incendies. Elle financera également la construction ou la réfection de 40 km de routes forestières pour faciliter les activités de conservation des forêts, un projet qui profitera à 2 000 agriculteurs.

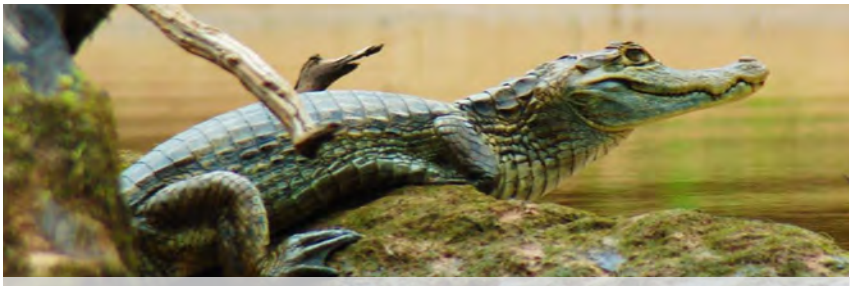

Althelia : une utilisation pérenne des sols pour des moyens de subsistance durables

La BEI a effectué sa première opération à l'appui de REDD+ en investissant 25 millions d'EUR dans Althelia Climate Fund, un produit financier novateur qui, en favorisant l'utilisation durable des terres et la conservation des forêts, permettra de réduire les émissions de carbone. Un exemple emblématique est l'investissement d'Althelia dans la réserve nationale de Tambopata et le parc national de Bahuaja-Sonene, qui sont des zones sensibles sur le plan de la biodiversité au Pérou. La réhabilitation de 4 000 hectares de terres dégradées permettra la production d'au moins 3 200 tonnes par an de cacao biologique issu du commerce équitable, certifié « zéro déforestation », et contribuera ainsi à améliorer les moyens de subsistance de 1 100 petits agriculteurs et de leurs familles. Le projet contribuera également à éviter le rejet dans l'atmosphère de 4 millions de tonnes de carbone au cours de la période d'investissement de sept ans. En reconnaissance de son approche innovante de la conservation des paysages menacés, Althelia s'est vu décerner le prix d'Environmental Finance pour l'opération de l'année dans le domaine de la foresterie.

Financement de l'action pour le climat

Préparer l'avenir

La BEI est consciente que, pour l'avenir, l'adaptation et l'innovation sont essentielles afin de mettre en œuvre les investissements nécessaires à l'échelle de la planète dans le domaine de l'action pour le climat.

Pour favoriser l'adoption de mesures d'adaptation judicieuses et peu coûteuses, la BEI aide les promoteurs à déterminer les risques et les fragilités liés au climat, et à agir pour renforcer la résistance aux effets actuels et futurs et limiter les éventuels dommages et perturbations.

La Banque est déterminée à mettre en œuvre les meilleures pratiques, ce qui suppose d'intégrer les risques climatiques dans les investissements dès la phase de planification et d'appuyer la résistance aux risques climatiques actuels et futurs par, notamment, la mise en place de programmes de reboisement et une meilleure gestion des ressources hydriques.

L'innovation susceptible d'être reproduite et appliquée à grande échelle est au centre des transformations par lesquelles doivent passer nos sociétés pour lutter efficacement et à temps contre les bouleversements climatiques.

C'est pourquoi la BEI soutient fermement les investissements qui ont pour but d'accélérer la mise au point et la diffusion de technologies et de processus à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs, tels que les technologies propres innovantes en phase de démarrage, ainsi que le captage et le stockage de carbone.

Près de

4 Mrd EUR

investis dans les mesures d'adaptation aux changements climatiques depuis 2011

Projet « Fruit Garden of Moldova »

Le prêt de 120 millions d'EUR de la BEI en faveur du secteur horticole moldave comporte également un volet relatif à l'adaptation aux effets des changements climatiques. Cette opération finance toute la chaîne de valeur alimentaire, de la formation des agriculteurs jusqu'à la récolte et à la production alimentaire. Elle améliorera grandement la vie des agriculteurs producteurs de fruits et de légumes en Moldavie, tout en permettant au pays de bénéficier de la zone de libre-échange mise en place avec l'UE.

InnovFin – Financement européen de l'innovation

Le Mécanisme de financement avec partage des risques (MFPR) était destiné à appuyer la recherche et l'innovation dans le cadre d'investissements mis en œuvre par le secteur privé – qui est souvent un acteur majeur dans la mise au point de stratégies d'adaptation. Il a permis de financer quelque 114 projets à hauteur de 11,3 milliards d'EUR, tout en servant de catalyseur pour mobiliser 37,2 milliards d'EUR d'investissements privés supplémentaires dans l'innovation européenne. Son successeur, InnovFin, devrait faire deux fois plus, avec plus de 24 milliards d'EUR de financements d'ici à 2020. Financé au titre du programme Horizon 2020, InnovFin est un instrument gouverné par la demande et neutre sur le plan technologique, qui est susceptible de soutenir les technologies sobres en carbone et les projets de démonstration novateurs (notamment dans les secteurs des énergies renouvelables et des réseaux intelligents).

Près de

15 Mrd EUR

dans l'innovation au cours des cinq dernières années (2010-2014)

La BEI en bref

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les 28 États membres de l'Union européenne, est la banque de l'UE. Elle apporte ses financements et son savoir-faire à l'appui de projets d'investissement solides et durables dans plus de 160 pays. Première institution financière multilatérale au monde par le volume de ses prêts et de ses emprunts, la BEI a fait de l'action pour le climat l'une de ses toutes premières priorités.

Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE

Banque européenne d'investissement
98 -100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
+352 4379-1
+352 437704
info@bei.org
www.bei.org/climate

© BEI – 05/2015 – QH-02-15-278-FR-C – ISBN 978-92-861-2300-9 – doi: 10.2867/377781 – © EIB GraphicTeam

© Nordex Windpower SE © Wildlife Works/Lisa Kristine photographer © EIB photolibrary © shutterstock, © Fjord Line/Espen Gees Photographer.